

La paix dangereuse

Autor(en): **Bourquin, Yvan**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOMMAIRE

Avril 2003

	Pages
Editorial	
La paix dangereuse	3
Armée XXI	
Arguments en faveur de la loi militaire	6
Armée XXI, quel débat?	10
La brigade blindée 1, son présent, son avenir	13
La brigade blindée 2 et l'Armée XXI	17
Les grades de sous-officiers dans l'Armée XXI	22
Promotion de la paix	
Impressions du Kosovo	25
Sécurité et coopération	
L'enseignement du droit humanitaire aux forces armées	31
Le centre de politique de sécurité - Genève	34
Le centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève	37
CIAL	
Valeurs morales et gestion	40
Armées étrangères	
Dissuasion stratégique et action préemptive	42
Forces armées US (2)	45
Situation politico-militaire	
Que reste-t-il du 11 septembre?	48
Guerre en Irak	
La défense américaine en crise	55
Géopolitique	
C.I.E.G.	58
Compte rendu	
A propos du rapport Bergier (4)	59
RMS-Défense Vaud I-IV	

La paix dangereuse

Cette réflexion rédigée au début mars 2003, avant donc le déclenchement des opérations anglo-américaines contre l'Irak garde toute sa valeur et son intérêt pendant la période de conflit, même après le cessez-le-feu, même si la phase de reconstruction du pays de Saddam Hussein avait commencé. La RMS, mensuel aux petits moyens, doit faire effort sur la réflexion et l'analyse fondée sur le recul par rapport à l'actualité immédiate. (Rédaction)

Il m'en coûte de briser, à mon modeste niveau, la belle unanimité qui s'est faite autour d'une possible guerre en Irak. La cause est entendue: il faut maintenir la paix à n'importe quel prix. Tous sont d'accord de l'extrême gauche à l'extrême droite, en passant évidemment par l'Eglise. Un rassemblement des trois grandes religions monothéistes à la collégiale de Berne cette semaine est allé jusqu'à proclamer: «Aucun argument religieux ne saurait légitimer la guerre.» Ce qui rend le débat difficile en ces jours est cette proposition martelée jour après jour selon laquelle la guerre constitue une impossibilité morale absolue: celui qui prend un risque de guerre ne peut être qu'un dangereux fanatique, un dément ou pire un individu porté par de sordides intérêts économiques. Aussi lorsque le va-t-en-guerre

G. Bush évoque ses sentiments chrétiens, une bonne partie de l'Europe lui rit-elle au nez.

Le philosophe Jan Marejko a osé rappeler que «le nazisme est le fruit du pacifisme européen qui a culminé dans les accords de Munich en 1938. (...) il vaut mieux prendre un risque de guerre plutôt que de s'accrocher à tout prix à la paix. En effet, prendre ce risque peut, finalement, mieux garantir la paix que toutes les mesures soi-disant préventives qu'on peut prendre. Si les Européens avaient accepté un tel risque devant la montée du nazisme, il n'y aurait probablement pas eu de Deuxième Guerre mondiale et la Shoah aurait été évitée.»

L'argument, même si la situation internationale a changé, a le mérite de faire réfléchir. Voulons-nous la paix à n'importe quel prix, sous n'importe quelles conditions. L'idéal pacifiste inconditionnel de la non-violence est-il moralement responsable? Notre époque, malgré les protestations réitérées de bonne volonté et de vertu, est l'ère des carnages, c'est l'époque où l'on relève les génocides les plus meurtriers et les déplacements forcés de populations les plus gigantesques. Une telle situation en appelle à la responsabilité de ceux qui détiennent la puissance et la force. On refuse de tuer par les armes, mais on peut tuer par des attitudes, par des silences, par des abandons. N'y aurait-il pas dans la théorie non-violente une sorte de curieux postulat de l'innocence

foncière de la nature humaine; cela se traduirait par une fuite devant la violence de l'homme qui ne cesse de l'animer et de le mettre en danger. L'originalité de la position chrétienne classique allant de saint Augustin à Calvin, en passant par Saint Thomas d'Aquin n'est pas de vouloir faire disparaître la guerre en déclarant toutes les guerres injustes; elle est de prendre les hommes tels qu'ils sont, mais sans les abandonner à leur sauvagerie guerrière: il s'agit de rendre conciliable l'idéal de pacification des rapports humains en Christ et la nécessité - le devoir! - des autorités politiques de juguler la violence en recourant au glaive, pour reprendre le terme de l'apôtre Paul. L'autorité exerce une fonction policière et militaire. Cette fonction fait partie du cycle de l'histoire du monde, pas davantage; il ne s'agit ni de la diaboliser ni d'en faire un éloge immodéré.

La fonction de l'autorité est la sauvegarde de la sécurité générale; fonction qui consiste à assurer à chacun un cadre de vie où le droit et l'intégrité physique et morale sont respectés. Le but à atteindre est la paix, mais pas à n'importe quel prix ni sous n'importe quelles conditions.

Il n'appartient pas aux autorités civiles de transformer le monde à l'image de l'idéal chrétien, mais par leur action elles peuvent, soit nuire au Royaume du Christ, soit en favoriser le développement. L'utilisation de la force est nécessaire quand les conditions nécessaires à une véritable humanisation de l'homme ne sont plus remplies.

Notre Europe, qui ne sait plus que faire de son héritage religieux, cherche à s'épargner une démarche spirituelle. La voie politique ne peut qu'enrayer le mal et non l'éradiquer.

Il ne suffit pas de proclamer à l'aide de slogans et de manifestation sa volonté de voir le monde en paix et de fermer les yeux sur les exactions de tyrans sanguinaires. Il faut édifier les conditions d'une telle paix, qui n'est possible que dans une coordination du travail de l'Etat et de l'Eglise, les pôles de la force et du travail de la vie spirituelle.

Ainsi mieux vaudrait certainement reprendre la réflexion sur les conditions d'une guerre juste plutôt que de se bloquer sur une idéologie qui n'est pas sans danger. Une paix véritable se construit sur une coexistence exigeante de l'amour et de la justice, sans rien sacrifier de ces deux éléments.

**Capitaine aumônier
Yvan Bourquin¹
8 mars 2003**

¹ Pasteur à la paroisse réformée de Porrentruy et aumônier au régiment d'infanterie 8. Ce texte a paru dans Le Quotidien jurassien du 8 mars 2003.

Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers

L'assemblée des délégués aura lieu le samedi 24 mai 2003, de 10 h à 15 h, à Landquart au Plantahof. Avant la partie administrative dont l'ordre du jour est traditionnel, la conseillère aux Etats Evelyne Widmer-Schlumpf, chef du Département des finances et des affaires militaires du canton des Grisons, fera un exposé. Puis le chef de l'Etat-major général, le commandant de corps Christophe Keckeis fera un Tour d'horizon de la situation actuelle.